

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 36 (1898)
Heft: 8

Artikel: Le "Chantons notre aimable patrie" du doyen Curtat
Autor: G.-A.B. / Curtat
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-196759>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 09.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

PARAISANT TOUS LES SAMEDIS

Pour les annonces, s'adresser exclusivement à
L'AGENCE DE PUBLICITÉ HAASENSTEIN & VOGLER
PALUD, 24, LAUSANNE
 Montreux, Genève, Neuchâtel, Chaux-de-Fonds, Fribourg, St-Imier, Delémont, Biel, Berne, Zurich, St-Gall, Lucerne, Lugano, Coire, etc.

Rédaction et abonnements :
BUREAU DU « CONTEUR VAUDOIS, » LAUSANNE
 SUISSE : Un an, fr. 4,50; six mois, fr. 2,50
 ETRANGER : Un an, fr. 7,20.
 Les abonnements datent des 1^{er} janvier, 1^{er} avril, 1^{er} juillet et 1^{er} octobre.
 S'adresser au Bureau du journal ou aux Bureaux des Postes.

PRIX DES ANNONCES

Canton: 15 cent. — Suisse: 20 cent.
 Etranger: 25 cent. — Réclames: 50 cent.
 la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

La seconde fête de l'Indépendance aux Ormonts, le 5 mars.

La République lémanique venait d'être proclamée. L'Assemblée des députés des villes et communautés s'était constituée en *Représentation nationale provisoire*. Dans les temples on ne pria plus pour LL. EE., et les baillis s'étaient hâtes de plier bagage. Le siège des autorités avait été transféré au château de Lausanne. Les troupes françaises occupaient notre territoire.

Le 2 mars, Soleure était tombé au pouvoir de Schauenbourg, et le même jour, Fribourg avait capitulé entre les mains du général Pingeon. Et malgré l'héroïsme déployé dans les combats de Fraubrunnen et du Grauholz, contre Schauenbourg, de la Singine et de Neuneck, contre Brune, Berne devait succomber. Le 5 mars, à 2 heures après midi, elle ouvrirait ses portes à Schauenbourg, qui y entrerait en vainqueur.

Pendant ces graves événements, le Pays-d'Enhaut et les Ormonts, où les principes révolutionnaires n'avaient pas encore pénétré, se préparaient à défendre leurs vallées et restaient fidèles à Berne.

Le colonel Tscharner, gouverneur d'Aigle, commandait en chef le Haut-Simmental, le Pays-d'Enhaut et les Ormonts, occupés par des troupes bernoises. Il organisait la défense du passage de la Tine, et les carabiniers de Graffenried, auxquels s'étaient jointes les milices du Pays-d'Enhaut, gardaient le passage de Jaman. Le 28 février, un demi-bataillon du Simmental, deux compagnies et une batterie d'artillerie occupaient Château-d'Ex et Tscharner établissait son quartier-général à Rougemont.

Brune informé de ces préparatifs chargea le général Chastel de réunir à Aigle quelques compagnies françaises, un bataillon de 400 Bas-Valaisans et deux bataillons Vaudois, puis de marcher sur les Ormonts, de franchir le Pillon et d'occuper le Simmental.

Tandis que Chastel se dirigeait avec sa division sur Ormont-Dessous, le lieutenant-colonel Forneret, de Lausanne, partant de Bex, devait emporter le passage de la Croix d'Arpille. La première colonne s'avanza par Ollon, Panex et Plambuit, et le 5 mars, au matin, elle emportait après une vive lutte, les hameaux d'Essertgillot et de la Forclaz, ainsi que les ponts de la Tine et des Planches, et menaçait le Sépey. Les Ormonans, effrayés, se hâtèrent d'arborer le drapeau blanc et d'adhérer au nouvel ordre de choses, à condition que le Sépey ne soit pas occupé.

Pendant ce temps, les troupes bernoises s'enfuyaient sur Château-d'Ex dans le plus grand désordre et reprenaient bientôt le chemin du Gessenay et du Simmental.

La colonne commandée par Forneret rencontra aussi dans la matinée du 5 mars un poste nombreux d'Ormonans et de Bernois retranchés derrière un abattis de sapins, sur la Croix d'Arpille, où ce brave soldat trouva la mort.

Voici comment un témoin oculaire raconte le combat acharné qui se livra sur ce point :

« Les chemins de la montagne étaient presque impraticables tant il était tombé de neige les jours précédents. Un soldat français, étonné à l'aspect de cette rude contrée, s'écrie tout à coup : *On voit bien que jamais le bon Dieu n'a passé par ici!* »

« La colonne d'invasion, après avoir perdu quelques hommes qui restèrent pris dans les neiges, parvint après mille dangers, au passage de la Croix.

Les Ormonans, embusqués derrière de nombreux abattis d'arbres et sur toute la lisière du bois, faisaient un feu nourri et bien dirigé sur les troupes fatiguées qui marchaient contre eux. Au milieu de l'engagement, le plumet du capitaine Dessalins fut coupé par une balle. Quelques soldats s'écrieront : *C'est un mauvais signe!* Le colonel Forneret, pour les rassurer, s'élança en avant l'épée à la main... A l'instant il devint le point de mire de nombreux carabiniers.

Les balles, raconte celui qui l'a tué, plevaient comme grêle sur le colonel Forneret ; mais il ne paraissait pas s'en inquiéter. De temps en temps il se contentait de passer la main sur le devant de son corps comme pour les secourir. C'était à n'y rien comprendre...

Nous le crûmes protégé par un charme... Tout à coup, une pensée subite me vint à l'esprit : « Puisque les balles ne peuvent le toucher, dis-je à mes camarades, il faut essayer d'un autre moyen. » Je fouillai dans le sac de cuir où se trouvaient mes munitions et j'en sortis quatre ou cinq morceaux de fer, débris d'instruments aratoires. Je charge ma carabine et je vise de nouveau : le coup part, le colonel tombe en s'écriant : *Courage, mes amis, ce n'est qu'un homme de moins!* »

Forneret fut porté par ses soldats vers le bois de la Croix, où le chirurgien Ricou, de Bex, déclara la blessure mortelle. Forneret succombait en effet le lendemain dans la cure de Gryon où ses soldats l'avaient transporté. Mais son corps descendu à Bex y fut enseveli sur la place publique au pied de l'arbre de la liberté.

Français, Vaudois et Valaisans, magistrats et soldats lui rendirent les derniers devoirs au milieu d'une foule innombrable. Des oraisons funèbres furent prononcées, puis des jeunes filles vêtues de blanc s'avancèrent, tenant à la main des branches de laurier, les jetèrent sur le cercueil, et tous les ordres, selon leur rang, le couvrirent de terre. Il lui fut voté cette inscription en style républicain.

VOYAGEUR

ICI REPOSE FORNERET,
FUIS SI TU ES TYRAN ;
ASSIEDS-TOI SI TU ES UN FRÈRE.

La petite colonne de Forneret n'avait pu en effet forcer le passage, mais l'autre colonne partie d'Aigle et qui avait emporté le village de la Forclaz, balayait la vallée, et Ormont-Dessous posait les armes.

C'est donc le 5 mars 1798 seulement, que les Ormonts se rendirent, déclarant accepter le nouveau gouvernement du pays. Cette brave population venait de succomber après une lutte héroïque, il est vrai, mais elle était à jamais délivrée de la domination bernoise.

Quoique la réunion de cette contrée ne date que de ce jour-là, nos compatriotes des Ormonts ont voulu célébrer le 24 janvier, avec le reste du canton, la fête de l'Indépendance vaudoise, et ils l'ont fait dignement.

A *Ormont-Dessous*, le matin du 24, la diane, jouée par la *Fanfare*, les salves d'artillerie et la voix vibrante des cloches réveillaient les échos de la montagne.

De la plus grande maison du village au plus petit chalet, tout disparaissait sous la verdure, les fleurs et les drapeaux.

A 9 heures, le cortège, composé de 800 participants et se rendant au temple, se mettait en marche. On y remarquait le drapeau de l'ancienne préfecture des Ormonts, prêté par l'Etat et porté par un vieillard de quatre-vingts ans.

Le temple était orné avec un goût remarquable : verdure, guirlandes et girandoles, le tout dans les tons doux de nos couleurs, comme cela convenait à la sainteté du lieu. L'assistance comptait 1100 personnes. C'est énorme, sur une population de 1600 habitants.

A 2 heures, concert et discours patriotiques sur la place publique. Second cortège où l'on remarque les groupes allégoriques de la *Poste*, en 1798; de la *Commission du tram*, de l'*armilla bernois*, chargé de l'outillage du chalet, comme s'il changeait de montagne, mais accompagné de deux gendarmes de l'époque et d'un ours disant : « Pardonnez-moi, je m'en vais. »

Le soir gaie partie familière, illumination, feux d'artifices.

Nous voyons par les intéressants détails donnés à cette occasion par l'*Echo de la montagne*, que la fête n'a pas été moins belle et moins réussie à Ormont-Dessus. Le cortège se rendant au temple comptait 600 participants. En tête, marchaient une section de soldats et un dragon ; les trois Suisses du Grütli et un petit détachement de militaires en costume de 1798.

Après le culte, trois arbres de la liberté ont été plantés sur la terrasse du temple, cérémonie suivie d'un banquet, et plus tard d'un cortège aux flambeaux.

Mais pour rester fidèles aux dates historiques, les habitants des Ormonts célébreront, le 5 mars prochain, le centenaire du jour où ils furent soustraits à la tutelle bernoise.

Nous ne connaissons pas encore le programme de cette seconde fête, qui sera sans doute comme celle du 24 janvier, animé d'un ardent patriotisme.

L. M.

~~~~~  
**Le « Chantons notre aimable patrie »**  
 DU DOYEN CURTAT.

L'article que le *Conteur* du 5 février a consacré à la chanson populaire entre toutes du

doyen Curtat, m'engage à vous envoyer les lignes suivantes qui complèteront l'historique de ces vieux couplets.

C'était en 1814. Après la chute de Napoléon I<sup>e</sup> et l'entrée des alliés en Suisse, les Bernois espérèrent pouvoir rentrer en possession du Pays de Vaud et l'on pouvait craindre sérieusement que les grandes puissances de la Sainte alliance ne soutinssent cette revendication. C'est du côté de l'empereur de Russie Alexandre I<sup>e</sup> que se tournaient avec anxiété les yeux des Vaudois; on connaissait son affection pour Frédéric-César Laharpe et l'on espérait avoir son puissant appui.

Aussi quand son ministre plénipotentiaire près les XIX Cantons, Son Excellence le comte Capo d'Istria, traversant la Suisse, arriva à Lausanne, il fut l'objet de toutes sortes de prévenances et d'égards.

La *Gazette de Lausanne* du 17 juin 1814 nous fournit à ce sujet de curieux détails.

Capo d'Istria arriva à Lausanne dans la nuit du 14 au 15 juin, venant de Genève, où il s'était arrêté *une couple de jours*. Le lendemain une députation du Petit Conseil, composée de MM. Pidou et Bergier, alla le complimenter. Dans la soirée, Son Excellence, accompagnée de quelques membres du Petit Conseil et d'autres personnes attachées aux différentes administrations de l'Etat, alla voir quelques-uns de nos plus beaux points de vue et descendit jusqu'à Ouchy où une barque et de la musique avaient été préparées, fort à la hâte, pour une petite promenade sur le lac. Une foule de spectateurs, des deux sexes, couvraient le village et la jetée; d'autres en bateau circulaient de côté et d'autre et faisaient cortège.

Le 16 juin, Son Excellence a visité nos principaux édifices et établissements publics, et a assisté à un dîner de 40 couverts donné par le gouvernement dans la maison nationale (le Château) et où ont été bues, au bruit de l'artillerie, entr'autres santes, celle de S. M. l'empereur de Russie et celle de toutes les puissances pacifatrices de l'Europe.

Le 17 au matin, Capo d'Istria quittait Lausanne pour se diriger sur Fribourg, en passant par Yverdon et Payerne. »

A ce banquet, — qui selon une autre source, aurait eu lieu à l'Abbaye de l'Arc — se rattachait une anecdote concernant la chanson du doyen Curtat, anecdote que nous devons à la grande obligeance de M. le professeur A.-L. Herminjard et qui, nous semble-t-il, vaut la peine d'être conservée.

Tous les patriotes qui entouraient le représentant du Czar étaient dans l'attente. Quelles étaient les intentions d'Alexandre? Aussi l'émotion fut générale quand le Comte prit la parole et porta son toast au *Canton de Vaud*. Beaucoup de personnes avaient les larmes aux yeux. Le pasteur Curtat se lève alors et chante son *Canton de Vaud si beau*. Si ce n'est pas à ce moment-là que la chanson fut composée en entier, il est au moins fort probable que ce fut alors qu'il improvisa les derniers couplets, celui-ci, entr'autres, qui tire de là une signification toute nouvelle:

Oh! quelle douce jouissance  
De célébrer l'indépendance  
Qui vient lui donner de nouveau  
Naissance,  
Et le nommer *Canton de Vaud*  
Si beau!

Notons en passant qu'en 1814, *Louis Curtat* n'était point encore doyen, mais seulement deuxième pasteur de Lausanne.

Rappelons enfin la classique et très innovative parodie qu'a inspirée le couplet par trop naïf cité par le *Conteur* du 5 février.

L'âne qui bruit dans la prairie,  
Le cochon dans son écurie,

Et la grenouille, au fond de l'eau,  
S'écrient:  
Mon cher pays, Canton de Vaud,  
Si beau!  
Agréez, Monsieur le rédacteur, nos meilleures salutations. G.-A. B.

**Coumeint Djan-Henri s'est rappédzéan avoué sa bordzâize onna né que la pernetta boudâvè.**

(INÉDIT).

Djan-Henri etai lo meillâo dâi z'hommo, et ein mémo teimpo on hommo bin avezâ et dè bon conset; et quand bin ne fasai pas grand pussa, l'ein poivè remontrâ à bin dâi gaillâ qu'avoint mè dè niaffe et dè boutafrou què li. On lâi reprodzivè feinnameint dè sè laissi menâ pè sa fenna, qu'avai dâi iadzo crouie leinga et que ne sè fasai pas faute dè disputâ cè bravo Djan-Henri quand restâvè on bocon tard pè la pinta et mémameint dè lâi reprodzi dè lâi rupâ son bin. Djan-Henri la laissivè derè et l'avoint pe vito la pé.

On dzo que y'avai dâi vôtè po la municipilitâ, cein baillâ dâo grabudzo pè lo velazdo, po cein que y'avai lo parti dâo syndiquo et lo parti dè l'assesseu, dou z'hommo que ne sè poivont nai vaire, ni cheintri, du on procès que l'aviont z'u. Assebin lâo z'amis s'etiont démenâ què dâi diablio, lè z'ons pò férè renommâ lo syndiquo et lè z'autro po lo dégomâ. On bêvesâi à la pinta d'amont; on bêvesâi à la pinta d'avau et on ne poivè pas derè cein que cein volliâvè baillâ.

Ma fai le dzo dâi vôtè, manquâ on part dè voix ào syndiquo po étre renommâ ào premier, et cein fut fini, po cein que n'eimpâtiâ dè clliâo qu'aviont vôtâ po li veriront casqua ào second tor ein alleint bâirè avoué lè z'amis dè l'assesseu que châotâvont dè dzouïo dè la rebedoulâ dâo syndiquo. Po le second tor, cè qu'on avai met ein avant po férè pice ào syndiquo, ne vollié pequa ourè parlâ d'êtrè nonmâ, et on portâ Djan-Henri, qu'etai bin vu dè tsacon et à quoui nion n'avai sondzi dévant. Djan-Henri sè laissâ férè et fut nonmâ syndiquo ào second tor à na forta majoritâ, que fut d'obedzi dè restâ avoué lè z'amis et que l'allâ sè reduirè on bocon tard.

Quand rabordâ à l'hotô, sa fenna, que ne savai rein dâi vôtè était dza eintrâmi lè linsus.

Djan-Henri sè dévité et sè fourrâ dézo lo lèvet, tot ébâyi que sa fenna ne pipâi pas le mot, et portant le ne droumessâi pas.

— Eh bin, vouâquie clliâo vôtè passâiès, Marienne, se lâi fâ.

Min dè reponsa.

— N'aré jamé cru que cein sè passâi dinsè. Adé min dè reponsa.

Adon Djan-Henri, qu'avai on pou mè dè toupet què dè couteume et que tegnâi à appreindre à sa fenna la granta novalla, lâi fâ onco :

— Sa-tou à coté dè quoui t'és cutchâ?

— Né lo sè què trâo, tsancro dè soulon, repond la pernetta, que retrôvâ sa leinga et que dzemelhivè dè bailli onna ratâlaiâ à Djan. N'as-tou pas vergogne dè restâ pè lo cabaret et dè dépeinsâ dè l'arzdeint que no porrâi férè fauta. Se lo diablio etai bon à oquî, y'a grand temps que t'arâi rappertsi!

— Fâ atteinchon à cein que te dis, Marienne! sâ-tou à quoui te dévezè?

— Ao chenapan que y'è su lo too dè preindré po me n'hommo.

— Et bin te tè trompè; kâ l'est ào syndiquo de la cououna à quoui te dis clliâo ballès réspons et qu'est à coté dè tè.

— Et bin l'est dâo galé!.. mâ... que mè dis-tou quie?

— Que y'è éta nonmâ syndiquo.

— Câise-tè! et lo vilhio?

— Dégomâ!

Adon la Marienne, reveriâ coumeint on

tsaussion qu'on vâo buiandâ, sè radâocè tot per on coup.

— Ah! l'est dégomâ! Eh bin sa fenna ne porâ peque tant férè la fire! Et le coumeinçâ à ein débliottâ on chapitre su. lè fennâ dâi municipaux, que fasont lâo z'orgollâoses, et que le sè redzoissâi dè remettrâ à lâo pliace.

— Et pi n'est pas lo tot, se le fe à Djan-Henri! Tè faut allâ déman preindré mésoura po dâi z'haillons nâovo et mè vê férè veni la tailleusa po mè férè onna bella roba, kâ n'est pas question! S'agit pas, ora, dè sè montrâ coumeint dâi bedans et dâi pétaquins et pi foudrà férè revoudrâ clliâo z'einfants bin adrâi; et.., târe, bâre... patati, patata, cein allâvè coumeint on moulin et se le n'avai pas oïu que Djan-Henri commeincivè à roncliâ, le n'arâi pas botsi.

— Te doo; se le lâi fe. Eh bin bouna né et eimbrasseint on!

Et le lâi baillâ onna remolâe su la djouta. Mâ Djan-Henri, que droumessâi coumenit on toupin, n'a rein repondu.

La pé étaî fête; mâ n'est pas bailli à tsacon dè sè poâi rappédzénâ dinsè.

C.-C. DÉNÉRÉAZ.

#### Prédicateurs d'autrefois. — Mariage d'une pêcheresse.

Vers le milieu du XIII<sup>e</sup> siècle, la prédication était en Suisse sur un tout autre pied qu'à présent: on prêchait peu dans les églises, mais beaucoup dans les rues, sur les grands chemins, au milieu des champs. Des prédicateurs ambulants couraient de lieux en lieux et attiraient à eux de grandes foules, comme jadis Jean-Baptiste, dont ils se piquaient de suivre l'exemple.

Un Franciscain, nommé Berthold, se distingua surtout dans cette carrière vers l'an 1240, opérant beaucoup de conversions, faisant de grandes aumônes, redressant des injustices et appuyant la doctrine évangélique qu'il annonçait par une grande pureté de mœurs et un désintéressement à toute épreuve.

Ses sermons, pleins d'une onction et d'une force peu communes, et surtout d'une éloquence très populaire, étaient écoutés avec avidité. On accourrait de dix lieues à la ronde pour l'entendre. Plus d'une fois des hommes souillés de crimes tombèrent à ses genoux confessant leurs forfaits, promettant de se corriger et se soumettant à toutes les pénitences qu'il leur imposait. Il était d'autant plus chéri des paysans qu'il travaillait sans cesse à adoucir la servitude de cette classe alors très opprimée.

Les habitants de Winterthour le prièrent plusieurs fois avec instances de venir leur prêcher; mais il leur déclara que tant qu'ils auraient dans leur ville un péage fort à charge aux pauvres gens des environs, il n'y viendrait point. Et comme ils ne voulaient point mettre fin à ces vexations, il tint parole, quoiqu'il passât souvent dans leur voisinage pour aller prêcher à Zurich, à Wyl, à Klingnau et aux bains de Baden.

Il avait l'habitude de faire dresser une chaire au milieu de la campagne, et, avant de commencer son discours, il jetait en l'air une plume attachée à un fil, pour voir de quel côté soufflait le vent; puis il faisait asseoir la multitude de manière qu'elle eût le vent en face, pour en être mieux entendu.

Dans un de ses sermons, une fille publique touchée de compunction comme une autre Madelaine, se lève tout en larmes, court à Berthold, se jette à ses pieds, lui fait un aveu sincère de son avilissement, et lui promet pour l'avenir une vie aussi sage que sa vie précédente a été déréglée. Alors le prédicateur, pour mettre à profit cette bonne résolution, s'écrie: « Y a-t-il parmi vous quelque honnête homme qui veuille épouser pour l'amour de